

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 21 janvier 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 21 janvier à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 13

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 2

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémouhéac, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, , Noël Fraisse, Eric Bordereau.

Etienne Careil donne procuration Alexandre Vagnon

Paul Thiolière donne procuration à Noël Fraisse

Date de convocation : 15 janvier 2026

Secrétaire de séance : Noël Fraisse

OBJET : Demande de subvention : DETR 2026

La loi de finances 2024 a reconduit les enveloppes DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) et DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local)

Les dépenses de rénovation thermique et transition énergétique des biens publics sont éligible à la DETR et particulièrement les infrastructures sportives.

Mme le maire propose de présenter le dossier suivant :

L'isolation des vestiaires implantés sur le terrain de football communal.

Le cabinet d'architecte « Atelier 3A » a estimé le montant des études et des travaux à :

- Travaux : 65 805,00 HT, soit 78 966,00 € TTC
- Travaux avec option : 73 372,58 € hT, soit 88 047,10 € TTC
- Maîtrise d'œuvre : 7 567,58 € HT, soit 9 081,10€ TTC

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité
DIT que les crédits sont inscrits au budget principal 2026
AUTORISE Mme la maire à faire cette demande de subvention

La maire
Céline Elie



Secrétaire de séance
Noël Fraisse